Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901763-20260605-CM2026050603-DE

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY

Nombre de conseillers • en exercice : 19 • présents : 19 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le 5 juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. Présents: PENNOBER Alain, PENNANEAC'H Sylviane, LE PAGE Jacques, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN Michel, LANDREIN Marine, FERTIL André, DIVANACH Armelle, HASCOET Valérie, TYMEN Kevin, LE BRIS Christelle, GARGADENNEC Alan Absents excusés : Elue secrétaire de séance : LE BOURCH Béatrice
Date de convocation 27 mai 2026	

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire générale de mairie.

2. Subventions pédagogiques D2026-036

Il est proposé au Conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes pour l'école communale et l'école Sainte-Anne:

Affaires scolaires Projets pédagogiques & arbre de Noël	Nombre d'élèves scolarisés	Proposition 2026
Ecole communale (Noël) : 7 €/ élève	49	343,00
Ecole Sainte Anne (Noël) : 7 €/élève	83	581,00
Ecole communale projets pédagogiques : 20 €/élève	49	980
Ecole Ste Anne projets pédagogiques : 20 €/élève	83	1660
DDEN		50
Rased1€	49	49,00
Sous-total		**3 663,00**

Vote :

A l'unanimité, le Conseil :

- DECIDE de l'attribution des subventions pédagogiques tel que présentées ci-dessus pour un total de 3 663€.

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,

le lundi 8 juin 2026

Le maire
Alain PENNOBER

MAIRIE de PLONEVEZ-PORZAY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29550 (FINISTÈRE)